



Amicale des anciens élèves de S F X

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 24 juin 2025, en salle à SFX

46 présents dont 8 en visio.

Le président Philippe Prévost rappelle les raisons pour lesquelles, en accord avec le comité directeur, il a convoqué une nouvelle assemblée générale. Il précise d'abord que la précédente AG, tenue le 17 mai, n'a pas été annulée quoi qu'en disent certains, preuve en est que les décisions qu'elle a prises ont été suivies d'effet : approbation du rapport d'activité et des comptes, renouvellement partiel du comité directeur qui s'est réuni dans sa nouvelle composition le 2 juin et a élu un bureau. Mais il ajoute que cette AG s'est déroulée dans des conditions qui entachent l'honnêteté. On a d'abord noté la présence d'un assez grand nombre de nouveaux membres n'ayant jamais ou très peu cotisé jusque-là et le faisant en dernière minute (hors délais réglementaires) et l'apparition également tardive de nombreuses procurations vraisemblablement obtenues par une intense pression et sans que les mandants connaissent toujours les mandataires qu'on leur suggérerait avec insistance. Les décisions prises ensuite par l'assemblée ont fait apparaître un contraste étonnant : alors que le rapport d'activité et le rapport financier étaient approuvés à l'unanimité, les principaux responsables de cette activité, en place depuis des années et généralement salués pour l'intensité et la qualité de leur travail au service de l'association, à savoir le président, la secrétaire et le trésorier, étaient écartés lors du vote sur le renouvellement partiel du comité. Tout se passe comme si l'éviction et le remplacement de ces personnes avaient été organisés à l'avance par une manipulation des nouveaux votants. Il termine en rappelant que pour faire face à ces soupçons, l'ordre du jour a prévu un nouveau vote pour le pourvoi des sièges concernés par le renouvellement partiel, avec les mêmes candidats.

S'engage alors un débat tendu au cours duquel les représentants du groupe des nouveaux élus au comité et de leurs soutiens reconnaissent explicitement que cette manipulation était la seule manière de renouveler l'équipe en place depuis des années et qui, selon eux, s'accrochait abusivement au pouvoir, alors qu'élu en toute régularité et transparence. *(Ce qui revient tout simplement à remettre en cause le bon fonctionnement et le vote démocratique, et cela porte un nom dans l'Histoire...)*

L'ancien président Hervé Laigo intervient vigoureusement pour dénoncer la dérive de l'association qui était depuis toujours animée par un esprit d'amitié (d'où son nom d'**amicale**) et de confiance mutuelle. François-Xavier Camenen, lui aussi ancien président, rappelle les efforts faits pendant une quarantaine d'années par H. Laigo et par lui-même pour rajeunir l'équipe dirigeante de l'association. Il insiste sur le remarquable travail réalisé par le groupe de jeunes, intégrés justement il y a une dizaine d'années, en particulier pour la création et la gestion d'un site internet performant, l'élaboration et la tenue d'un annuaire électronique et la prise en charge de la confection annuelle du *Xavier*. Il met en cause par contraste l'hostilité constante que ces jeunes ont rencontrée chez certains, en particulier Jean-Christophe Auger, qui n'a cessé de les critiquer en divulguant des informations mensongères tendant à mettre en cause insidieusement leur honnêteté, ce que l'intéressé reconnaît d'ailleurs : la présence d'un couple dans le Bureau lui semble insupportable !

L'atmosphère devient houleuse à tel point que le bon ordre des interventions des uns et des autres peut difficilement être maintenu et qu'en particulier les membres participant en visio ne peuvent guère se faire entendre. Le président entreprend alors de procéder au nouveau vote prévu sur les sièges du comité soumis à renouvellement partiel. Il distribue les bulletins de vote préparés à cet effet et précise qu'un processus de vote électronique a été organisé à l'intention des membres de l'assemblée y participant en visio. Mais devant cette perspective, les réactions du groupe mis en cause se font plus vives et presque menaçantes, certains déchirant même les bulletins de vote.

Craignant que la situation ne dégénère et n'aboutisse à un conflit ouvert, voire à une scission de l'association, le président déclare qu'il renonce au vote et clôt l'assemblée en précisant que l'association va reprendre son fonctionnement sous la direction du comité tel que renouvelé par l'AG du 17 mai.

Le Comité directeur sera réuni après la rentrée scolaire.